

Télétravail : quels impacts dans l'entreprise ?

Activité 1 : L'émission

Écoutez l'extrait sonore en entier et cochez les mots que vous entendez.

- un impact
- un environnement
- le chômage
- le télétravail
- la loi
- un contrat
- le bien-être
- l'innovation
- le management
- l'efficacité
- la productivité

Activité 2 : Les effets du télétravail

Réécoutez du début à 0:56. Cochez les bonnes réponses.

1. Le télétravail a un impact :
 - uniquement sur les salariés.
 - plus important pour les managers.
 - pour tout le monde dans l'entreprise.
2. Les bonnes conditions pour télétravailler :
 - sont imposées par l'entreprise.
 - dépendent de chaque salarié.
 - sont difficiles à mettre en place.
3. Avec le télétravail, les salariés :
 - sont moins dérangés.
 - sont plus sollicités.
 - sont moins efficaces.
4. Grâce au télétravail, les salariés peuvent :
 - se concentrer sur certaines tâches.
 - répondre à leurs mails.
 - échanger avec leurs collègues.

Activité 3 : Le télétravail en France

Réécoutez l'extrait de 0:56 à 1:34. Cochez les bonnes réponses.

Aujourd'hui, en France, pour télétravailler :

- on doit déterminer ses jours et ses horaires de travail.
- on peut avoir une charte ou un accord collectif.
- on doit signer un avenant au contrat de travail.
- on doit avoir l'accord de son manager.

Activité 4 : Le télétravail, reflet de la culture d'entreprise**Réécoutez l'extrait de 1:34 à la fin. Qu'entendez-vous ?**

Certaines entreprises, comme les GAFAs, refusent le télétravail au nom **du présentéisme / de l'altruisme**.

Pour elles, la présence dans les bureaux est synonyme d'**initiatives / innovation**.

Mais la présence des salariés au bureau n'empêche pas la **confidentialité / flexibilité**.

Une chose est sûre : les salariés n'ont aucune chance de changer la **culture / structure** de l'entreprise.

Le télétravail fonctionne avec un management **communicatif / par objectif**.

À l'inverse, si on **comptabilise / standardise** les heures, on risque de mettre le salarié sous pression parce qu'il va entrer dans une logique **d'assiduité / de productivité**.

Activité 5 : Résumé de l'émission

Complétez le résumé de l'extrait avec les mots suivants : loi ; management ; charte ; salarié ; impact ; tâches ; entreprises.

Le télétravail a un à tous les niveaux de l'entreprise. Le peut par exemple se consacrer à des de fond car il est moins interrompu.

Mais que dit la française ? Aujourd'hui, les entreprises inscrivent le télétravail dans leur ou dans un accord collectif. Si ce n'est pas le cas, il suffit d'écrire à son manager pour avoir une autorisation.

Malgré cela, certaines refusent le télétravail parce qu'elles considèrent que la présence au bureau permet d'innover.

En tout cas, le télétravail ne peut fonctionner qu'avec un par objectif, et non en comptabilisant les heures.

Corrigés

Activité 1 : L'émission

X un impact	X un environnement	X le télétravail	X la loi
X un contrat	X l'innovation	X le management	X la productivité

Activité 2 : Les effets du télétravail

- | | |
|---|---|
| <p>1. Le télétravail a un impact :
X pour tout le monde dans l'entreprise.</p> <p>3. Avec le télétravail, les salariés :
X sont moins dérangés.</p> | <p>2. Les bonnes conditions pour télétravailler :
X dépendent de chaque salarié.</p> <p>4. Grâce au télétravail, les salariés peuvent :
X se concentrer sur certaines tâches.</p> |
|---|---|

Activité 3 : Le télétravail en France

Aujourd'hui, en France, pour télétravailler :

X on peut avoir une charte ou un accord collectif.

X on doit avoir l'accord de son manager.

Activité 4 : Le télétravail, reflet de la culture d'entreprise

Certaines entreprises, comme les GAFAs, refusent le télétravail au nom **du présentisme**.
 Pour elles, la présence dans les bureaux est synonyme d'**innovation**.
 Mais la présence des salariés au bureau n'empêche pas la **flexibilité**.
 Une chose est sûre : les salariés n'ont aucune chance de changer la **culture** de l'entreprise.
 Le télétravail fonctionne avec un management **par objectif**.
 À l'inverse, si on **comptabilise** les heures, on risque de mettre le salarié sous pression parce qu'il va entrer dans une logique **de productivité**.

Activité 5 : Résumé de l'émission

Le télétravail a un **impact** à tous les niveaux de l'entreprise. Le **salarié** peut par exemple se consacrer à des **tâches** de fond car il est moins interrompu.
 Mais que dit la **loi** française ? Aujourd'hui, les entreprises inscrivent le télétravail dans leur **charte** ou dans un accord collectif. Si ce n'est pas le cas, il suffit d'écrire à son manager pour avoir une autorisation.
 Malgré cela, certaines **entreprises** refusent le télétravail parce qu'elles considèrent que la présence au bureau permet d'innover.
 En tout cas, le télétravail ne peut fonctionner qu'avec un **management** par objectif, et non en comptabilisant les heures.